



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Defense : personnel

Question écrite n° 60394

## Texte de la question

M Germain Gengenwin appelle l'attention de M le ministre de la defense sur les revendications des controleurs des transmissions qui souhaitent leur integration dans le corps des TSEF par voie de detachement. Aussi il lui demande de lui preciser dans quel delai il compte proposer des mesures dans ce sens.

## Texte de la réponse

Reponse. - La situation des personnels des transmissions est suivie tres attentivement par le ministere de la defense. Bien que relevant de regimes statutaires et indemnitaires differents, les controleurs des transmissions et certains techniciens superieurs d'etudes et de fabrications (TSEF) du ministere de la defense exercent des fonctions souvent tres proches. Des lors, l'objectif poursuivi est le regroupement des controleurs et des TSEF. Dans cette perspective, toutes les mesures permettant de rapprocher leur situation de celle des TSEF sont recherchees notamment en ce qui concerne leur regime indemnitaire pour lequel la premiere etape d'une revalorisation sur trois ans est actuellement en cours, qui doit permettre de doubler le montant de l'indemnite de sujétions particulieres des controleurs. Enfin, il convient de rappeler que les controleurs beneficent des mesures prevues par le protocole d'accord du 9 fevrier 1990 en faveur des corps de la categorie B-type.

## Données clés

**Auteur :** [M. Gengenwin Germain](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 60394

**Rubrique :** Ministeres et secretariats d'etat

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 juillet 1992, page 3326